

Département de la Drôme - Observatoire des nappes d'eau souterraines

Fiche descriptive du point de suivi

Forage Blagnat à MONTVENDRE

CODE BSS 0818-8X-0055/F

Réseau Qualité ☒

Réseau Quantité ☐

Réseau existant

Aucun

LOCALISATION

LIEU-DIT Blagnat

X LAMBERT II Etendu (m) 813079

Y LAMBERT II Etendu (m) 1986974

ALTITUDE AU SOL (m) 274

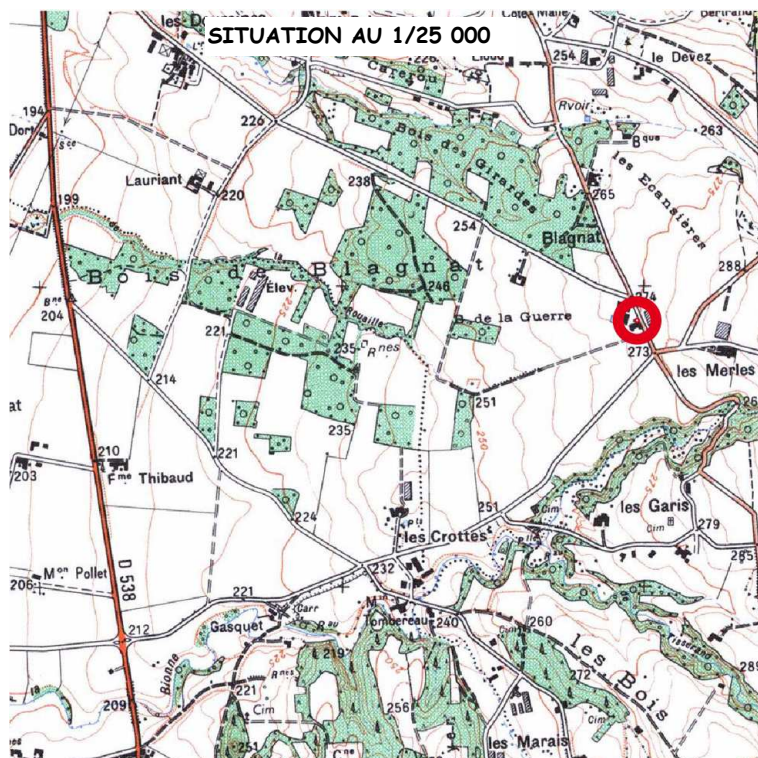
CARTE IGN au 1/25 000 31360

CARACTERISTIQUES DU POINT

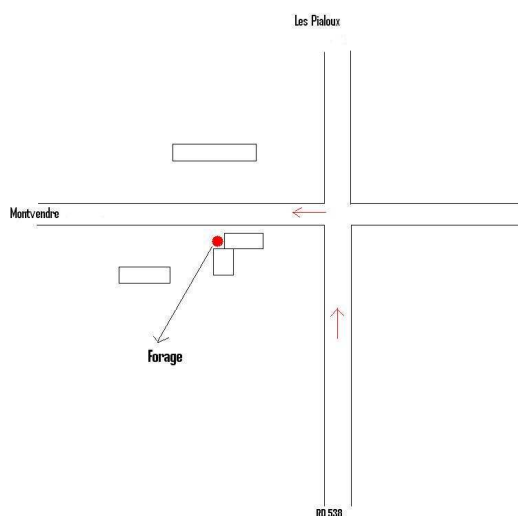
NATURE Forage

USAGE Pas d'usage

PROFONDEUR (ouvrage) (m) 100



CONDITIONS D'ACCES ET CONTRAINTES DE PRELEVEMENT



Au rond point de la RD 538 prendre direction les Piaux, au 2ème carrefour à 4 directions prendre direction Montvendre à gauche, le forage est derrière la première ferme, au bord de la route.

TYPE DE QUALITOMETRE Point d'eau unique

CONTACT(S) LABORATOIRE

Mr Imbert

04 75 60 30 46

CONVENTION



EXPLOITANT

ADRESSE

OBSERVATIONS

Sur RDV pour la mise en marche de la pompe. Contrat EJP.

Département de la Drôme - Observatoire des nappes d'eau souterraines

Fiche descriptive du point de suivi



Forage de Monvendre - EARL des Girades

PHOTOS



Sortie pour prélèvement

Département de la Drôme - Observatoire des nappes d'eau souterraines

Fiche descriptive du point de suivi

INFORMATIONS SUR L'AQUIFERE OBSERVE

CODE ENTITE HYDROGEOLOGIQUE (V1)

154a

NOM ENTITE HYDROGEOLOGIQUE

PLAINE DE VALENCE NORD

CODE MASSE D'EAU (DCE)

FR_DO_219

NOM MASSE D'EAU (DCE)

Molasses miocènes du Bas Dauphiné entre les vallées de l'Ozon et de la Drôme + complexes morainiques glaciaires + pliocène

AQUIFERE

Molasse du Bas Dauphiné

MODE GISEMENT

Libre et captif ou semi-captif

COURS D'EAU en relation éventuelle avec le point de suivi

CARTE GEOLOGIQUE au 1/50 000

VALENCE - 818

ENVIRONNEMENT IMMEDIAT

en aval d'un élevage de veau et de chevaux, en bordure de la RD 208.

OCCUPATION DES SOLS SUR BASSIN D'ALIMENTATION

Cultures et élevages principalement;

INFORMATIONS RESEAU QUANTITE

MODE MESURE

NATURE DU REPERE

Cote du repère par rapport au sol (m)

Commentaires sur le repère de mesure

Commentaires sur le protocole de mesure